

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

JEUDI 18 AVRIL 1918

M. Boute, photographe du Roi, a eu cette semaine la visite de policiers allemands. Ils faisaient montre d'une grande irritation parce que M. Boute s'est permis de mettre en vente, sans avoir demandé l'autorisation de la censure, les portraits inédits du roi Albert dont j'ai, le 3 avril, signalé le grand succès. Pourquoi cette vente a-t-elle pu se continuer, sans difficultés, jusqu'à présent ? On ne sait. M. Boute n'en faisait pas mystère. Les photographies étaient exposées depuis des semaines à ses étalages. Mais elles viennent de paraître, en reproduction, à la première page de la ***Libre Belgique***. Du coup les portraits devenaient délictueux.

M. Boute, appelé à la « *kommandantur* » et interrogé au sujet de la provenance de ces portraits, n'a pas davantage dû faire mystère à cet égard. Ces portraits lui avaient été communiqués par M. Francqui, directeur de la Société Générale et président du comité exécutif du Comité National (**Note** : de Secours et d'Alimentation). M. Francqui, questionné à son tour, a eu un malin plaisir à expliquer qu'il les avait

reçus du marquis de Villalobar. Les policiers allemands ont ainsi été induits à conclure que le grand coupable, dans cette affaire, est le ministre d'Espagne, un personnage intangible et inaccessible pour eux.

En réalité, raconte-t-on à la Société Générale, le marquis de Villalobar et M. Francqui se trouvant, il y a quelques semaines, ensemble à La Haye, ce dernier admira fort, à la vitrine d'un photographe, les nouveaux portraits du Roi des Belges et le ministre d'Espagne en acheta deux exemplaires pour les offrir, aimablement, en souvenir de leur voyage, à son compagnon de route. C'est ce qui permit à M. Francqui de dire, en toute vérité, qu'il les tenait du ministre d'Espagne (1).

La police allemande a fait saisir la comptabilité de M. Boute et tous les portraits en cause. Mille exemplaires de ceux-ci étaient en préparation pour Mons au moment où la « *polizei* » a fait irruption dans le magasin.

(1) M. Francqui a été condamné à une amende de 1.000 marks pour les avoir communiqués à un photographe bruxellois.

3 avril 1918 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180403%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Notes de Bernard GOORDEN.

Rappelons que M. Francqui travaillait, au niveau du Comité National de Secours et d'Alimentation, en collaboration avec « **Les ministres protecteurs** » (e. a. **Maurice van Vollenhoven**) par Georges **RENCY**, qui constitue le chapitre **XII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre** (**La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 135-138). Son portrait en est extrait :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20MINISTRES%20PROTECTEURS%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp135-138.pdf>